



Discours d'ouverture de Martin MALVY Président du Conseil régional de Midi-Pyrénées

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du CESR,
Mesdames messieurs, chers collègues,

Avant de vous présenter les grandes lignes de ce budget, je voudrais vous rappeler que nous suspendrons la séance à 11h15 afin que celles et ceux qui le souhaitent puissent aller participer – comme je le ferai évidemment - aux cérémonies qui à 11h45 commémoreront le 60^{ème} anniversaire de la Shoah. Je salue la présence de M. Arié Bensemhoun, président du CRIF, à l'ouverture de notre séance. Nous la reprendrons à 14h précises.

Le projet de budget que je vous présente aujourd'hui répond à deux objectifs : poursuivre les politiques régionales engagées au cours de ces dernières années, voire les développer pour celles qui sont prioritaires. C'est le premier.

Faire face - et c'est le second - à un désengagement manifeste de l'Etat dont nos concitoyens, dans leur immense majorité ont parfaitement compris qu'il était l'un des moyens utilisés par le gouvernement pour réduire son déficit. Les collectivités territoriales deviennent une variable d'ajustement du budget de l'Etat. Réduire le déficit en le faisant en partie payer par d'autres.

Les priorités ! Education et formation : 50% du budget de la région. Midi-Pyrénées fait partie des régions françaises qui connaissent les évolutions démographiques les plus fortes. C'est aussi la plus vaste. Cela a des traductions, c'est à dire des coûts en terme d'aménagement du territoire. Cela vaut pour de nombreuses infrastructures. Cela vaut aussi pour les lycées. 171 millions d'euros au titre des investissements, soit 20 millions de plus que l'an passé. Gallieni, Tournefeuille, Pins-Justaret, Riscle, mais aussi modernisation et extension. C'est deux fois ce que faisait la Région il y a six ans, comme c'est deux fois plus -51 millions - aussi au titre des dépenses de fonctionnement des établissements, pour de meilleures conditions de vie, à la fois des élèves et des enseignants.

Dans le secteur de l'enseignement et de la formation professionnelle, notre effort continue de croître. Le budget progresse de 18%, soit de 67 millions d'euros. Les compensations versées par l'Etat augmentent de 30 millions d'euros, au titre du transfert. Mais cela entraîne notre propre engagement à une majoration de crédits de 37 millions d'euros.

Cinq maisons communes emploi-formation ouvriront en 2005. Elles s'ajouteront aux cinq déjà en exercice. Par sa réussite déjà reconnue, l'École de la deuxième chance démontre son opportunité. Le chantier de son installation dans ces murs doit commencer dans quelques mois. Nous nous étions engagés dans le financement de la reconstruction de quatre CFA alors que cela n'est pas dans nos compétences. Trois sont en cours de travaux.

Dans le secteur du développement économique, notre effort se poursuit également. En apparence le budget qui lui est consacré progresse de 2%. En réalité, c'est beaucoup plus, de l'ordre de 19 %, puisque le financement d'Aéroconstellation est maintenant derrière nous. Dans quelques semaines, nous vous proposerons d'adopter ces procédures de soutien à la création et à l'animation des zones d'activités économiques. Je vous rappelle notre ambition de doter notre Région, par pays, ou par agglomération, d'une trentaine de parcs d'activités attractifs, équipés, modernes, respectueux de l'environnement et ce, à des prix de vente au mètre carré compatible avec une commercialisation, elle aussi, attractive et à des prix relativement identiques sur l'ensemble du territoire régional.

Nous serons partenaires des entreprises à partir d'un nouveau règlement financier qui vous sera présenté dans quelques semaines, et dont l'objectif consiste à mieux lier l'emploi à l'intervention régionale. C'est à dire à mieux nous garantir d'une bonne utilisation de nos crédits dans la pérennisation des emplois existants ou créés. Partenaires, nous le serons également de projets auxquels nous sommes aujourd'hui associés, voir éléments moteurs dans certains cas, qu'il s'agisse du pôle de compétitivité "Aéronautique, espace et systèmes embarqués", qui devra, c'est évident, couvrir l'intégralité de l'espace régional, qu'il s'agisse du canceropôle dont j'espère l'extension à un pôle "Agro-bio-santé". Nous le serons aussi souvent pour des projets qui regroupent en partenariat Industrie et Recherche. Nous le serons aussi pour les Hautes-Pyrénées.

Les Hautes-Pyrénées pour lesquelles sera présenté, demain matin, à Paris, un projet de développement des activités sur le site de l'aéroport de Tarbes, qui était en préparation depuis un certain temps et qui

s'inscrira dans le pôle de compétitivité aéronautique. Nous serons demain à Paris avec le maire de Tarbes au ministère de la défense.

La priorité à l'emploi qui est aussi très largement celle de la formation professionnelle, nous la retrouverons dans l'expérimentation économique pour laquelle nous avons fait acte de candidature, par le biais d'un schéma régional de développement, avec la création de l'Agence de l'Innovation, avec la poursuite de notre effort en direction de la recherche, dont le budget augmentera de 26%, de plus en plus tourné, vous le savez, vers le transfert de technologies.

La politique régionale est reconnue en tant que telle par nos partenaires. Elle sera développée en 2005 à partir de ce budget, y compris en direction du secteur artisanal ou de l'économie solidaire.

J'en viens aux transports. Je le déplore. Mais nous avons dû réduire de plus de 200% nos inscriptions budgétaires concernant la poursuite du Contrat de Plan dans sa partie routière. Ceci n'est rien d'autre que la conséquence directe des gels successifs des crédits ouverts par le Gouvernement. Il est inutile d'ouvrir des Autorisations de Programme et des crédits de paiement, si on sait qu'ils ne seront pas consommés. Hélas. Nous sommes maintenant à deux ans de l'échéance du Contrat de Plan. Toutes les déclarations ministérielles n'y feront rien. Le constat est là. Le Contrat ne sera pas respecté à plus de 60%. Certains projets risquent purement et simplement de disparaître. C'est inacceptable. Il faut le redire une nouvelle fois. La participation du budget de l'Etat aux investissements routiers atteint tout juste 20% du montant net des travaux, et c'est pour ces 20% que le contrat est en panne. Ce comportement est incompréhensible et anti-économique dans la mesure où il pénalise en même temps des territoires, des entreprises et bien entendu celles de travaux publics.

Pour ce qui est des transports ferroviaires, et là permettez-moi de m'associer au soutien de la SNCF à la victime de l'agression dans un train sur la ligne Toulouse-Cahors, l'année 2005 verra l'achèvement complet du premier plan régional des transports. Je m'amuse parfois à lire les déclarations de certains qui considèrent que nous n'en faisons pas assez. Ce sont généralement ceux qui n'ont rien fait quand ils avaient le pouvoir, qui avaient refusé l'expérimentation ou qui n'ont jamais voté les budgets depuis 1998 et ne voteront pas davantage celui-là. Les dernières liaisons sur Portet-Muret qui entreront en vigueur au printemps porteront la création de dessertes supplémentaires à 330. Il y en avait 150, quand nous sommes arrivés aux responsabilités régionales. Six ans plus tard, il y en a 180 de plus.

Deux ans d'avance sur notre programme. Ceci nous amènera à débattre dans quelques mois du "second plan". Mais il ne pourra réellement entrer en vigueur qu'à partir de 2008 en raison, là aussi, de l'attitude du Gouvernement qui a différé le début des travaux de "désaturation" de Matabiau, prévus au titre du Contrat de Plan pour se dérouler de 2004 à 2006. C'est ce qui avait été imaginé à l'époque. 2006, fin des travaux de matabiau. Au mieux, ils seront achevés avec deux ans de retard.

Ne nous dissimulons pas la réalité. Le premier plan s'est traduit par un accroissement de nos dépenses propres de 40 millions d'euros par an. Les TER s'inscrivent dans une logique de service public. La couverture de la dépense au seul titre du fonctionnement ne dépassera jamais 33 %. Le fonctionnement de ces trains est déficitaire à plus de 65%. Développer le train régional, c'est un choix politique. Dans l'ordre des engagements budgétaires qui relèveront de nos propres décisions, c'est le développement des trains régionaux qui pèsera, et de loin, le plus dans les années à venir. Avec là comme ailleurs de grandes inconnues, notamment sur l'état du réseau dont les insuffisances d'entretien – malgré des péages dont la hausse exceptionnelle est, comme par hasard, intervenue deux ans après la régionalisation- menacent maintenant plusieurs centaines, si ce n'est milliers de kilomètres sur lesquels les trains sont amenés à ralentir, pour ne pas dépasser parfois 40 kilomètres/heure. Jamais RFF n'acceptera d'investir sur ces lignes.

Mes chers collègues, Madame Marie-Lou Marcel vous présentera les différentes composantes de notre budget pour 2008. En matière d'aménagement du territoire régional, si l'on excepte les routes, nos engagements progresseront de 15,2%. Pour ce que nous appelons les politiques territoriales, les dotations prévues pour les contrats d'agglomérations seront respectées. Elles ont fait aggro par aggro sous le précédent mandat l'objet d'un vote unanime de notre assemblée. Je tiens à le rappeler.

Par contre, je vous propose de majorer de 5 millions d'euros les moyens que nous mettons à disposition des "Pays", - par définition, dans leur ensemble, plus faibles - ce qui portera l'enveloppe globale des politiques territoriales à 72 millions en autorisations de programme et à 57 en crédits de paiement. Il ne s'agit pas de compenser la disparition des financements européens –ceci n'est pas dans l'ordre de nos moyens- mais de permettre de mener à bien un certain nombre de projets structurants qui sans cela risqueraient de ne pouvoir être conduits à leur terme. En réalité, nous compensons là les défaillances de l'Etat qui, pour économiser sur ses propres moyens, a surconsommé les crédits de l'objectif 2. Si je voulais en prendre un exemple qui illustre bien cette affirmation, je prendrai le suivant : le Contrat de Plan prévoyait pour l'aménagement de la vallée du Lot une participation de 35% de l'Etat et de 15% des fonds européens. Le Gouvernement n'a pas respecté le contrat. Au lieu de 35 % de l'Etat, il a apporté 15 %. Par contre, il a imposé les fonds européens. Au lieu de 15 %, il est allé les chercher pour 35 %. A ce petit jeu, l'enveloppe a évidemment été consommée plus vite que prévu.

Mes chers collègues, qu'il s'agisse de formation, - et je pourrais évoquer l'enseignement supérieur ou la validation des acquis de l'expérience pour laquelle nous allons ouvrir des crédits d'accompagnement -, du développement économique, de la recherche, des transports, des politiques territoriales, de l'agriculture, - et je vous rappelle une mesure récente et exceptionnelle prise en faveur des producteurs de lait -, du développement durable, du tourisme, de la culture, du sport, nous ne relâcherons pas notre effort en 2005. Le relâcher ce serait renoncer. Ce serait battre en retraite. Ce n'est pas dans cette optique que la majorité régionale conçoit sa mission.

L'année sera chargée. Nous la commençons dans le respect de nos engagements pris. Ils ont été largement approuvés par nos concitoyens en mars dernier. Ils l'ont amplement confirmé dans un sondage récent réalisé par le CSA pour le compte de l'Association des Régions de France.

C'est par une transformation du chéquier-lecture, la mise en œuvre de la gratuité des livres scolaires pour tous les lycéens et apprentis de Midi-Pyrénées : 200 euros par lycéen pour la durée du cycle scolaire. Somme examinée, et estimée pas cohérente, par le Rectorat et les associations de parents d'élèves. C'est la majoration de 5% de la bourse de premier équipement dans l'enseignement professionnel et technologique et dans les filières d'apprentissage. C'est la création aujourd'hui du dispositif de soutien à la création d'emplois associatifs avec la recherche de leur pérennisation à partir de la mutualisation. Nous allons en reparler un peu plus tard.

C'est dans la continuité du débat que nous avons eu sur les perspectives de développement du trafic aérien, l'inscription au budget d'une provision de 2,5 millions d'euros pour la création du fonds dont nous avons souhaité la mise en œuvre pour protéger les riverains. C'est enfin la confirmation de notre engagement au titre des études et acquisitions foncières pour les travaux qui seront à conduire, au-delà du plan sur les RN 126 et 124, si l'Etat confirme le sien, mais au niveau des études la décision devrait nous être confirmée.

Au-delà de ce que je viens d'évoquer, elle sera chargée avec des rendez-vous importants : un débat public sur le thème de l'eau qui sera animé par la commission mixte que nous avons mise en place il y a un peu plus d'un an ; une journée consacrée au développement des territoires que nous organiserons, en concertation avec le CESR, les assises de la recherche, SISQA dans une nouvelle formule, les assises nationales du développement durable qui, créées à Toulouse il y a trois ans, y reviennent.

L'Agence de l'Innovation devrait voir le jour en même temps que les assises de la recherche et l'Institut Régional du Patrimoine devrait être mis en place avant la fin de l'année.

Mes chers collègues, le premier objectif est ambitieux. C'est ce qu'attendent de nous nos concitoyens. Ambitieux pour le développement, la solidarité, le mieux vivre en Midi-Pyrénées.

Le second, faire face au désengagement de l'Etat et au transfert de ses déficits.

Dire ce qu'il en est et refuser ce qui est inacceptable, qu'il s'agisse des moyens ou de la méthode. Dire le danger que fait courir à la cohésion sociale et territoriale, au pacte républicain, une politique ultralibérale qui remet en cause la notion même de service public, c'est à dire d'égalité du citoyen dans l'accès à la formation, à la santé, ou aux services.

Il ne manquerait plus que l'application de la directive BOLKESTEIN, pour que tout l'édifice sur lequel notre société s'est construite, s'effondre en quelques années, et que tous les acquis d'efforts et de progrès disparaissent dans une immense compétition de dumping social. J'ai saisi Monsieur le Président de la République et le Président de la Commission Européenne de ce sujet qui risque fort de revenir sur le devant de la scène dans quelques mois, avec la Présidence anglaise. Je sais cette inquiétude partagée, pour le moins sur les bancs de la majorité du Conseil Régional.

J'ai trop entendu depuis ces derniers mois les arguments du Gouvernement pour ne pas imaginer en partie ceux que nous entendrons sans doute plus tard dans ce débat. Je prends le pari. Certains évoqueront le coût des promesses électorales. De quoi s'agit-il pour l'essentiel ? De la gratuité des livres scolaires, des emplois associatifs ou des crédits ouverts pour un meilleur confort des riverains de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, je vous en ai déjà parlé. Nous les avons chiffrées dans les documents annexés au projet de budget. Avec la dernière desserte du TER, de l'ordre de 9 millions d'euros. 3 à 4 % de majoration de la fiscalité. C'est ce que nous aurions fait en période normale, c'est à dire sans l'environnement détestable et totalement incertain qui est aujourd'hui celui des collectivités locales. D'autres, c'est banal, parleront de mauvaise gestion. Etrange mauvaise gestion qui a permis en 6 ans de faire passer l'autofinancement net de la Région de 140 à plus de 200 millions d'euros, soit une progression exceptionnelle de plus de 40%, et ceci tout en diminuant notre dette pour l'amener, avec 30 euros par habitant, au niveau le plus faible de toutes les Régions françaises. Enfin, étrange mauvaise gestion qui nous a permis de ne pas dépasser une augmentation annuelle moyenne de la fiscalité de 1,3 %, entre 1999 et 2004, alors que pour la seule année 1992, la droite régionale l'avait augmentée de 35%. Mes chers collègues, vous l'aviez oublié. Permettez-moi de vous le rappeler.

Soyons précis. Les problèmes qui nous sont posés sont au nombre de trois.

Le premier, celui de l'augmentation de charges qui résultent des décisions prises par le Gouvernement. Le second, des augmentations de dépenses qui proviennent du désengagement du Gouvernement. Le troisième au titre des prémices des lois de décentralisation voulues par le Gouvernement et sa majorité. Reprenons dans l'ordre. Quand le ministre de l'Équipement décide qu'à compter de janvier 2004 les péages augmenteront de 135 % pour les nouvelles dessertes régionales, cela coûte 2,7 millions d'euros de plus à la Région en 2005.

Quand le Gouvernement décide en trois ans de ne plus financer les stages d'insertion pour les personnes les plus en difficulté, cela coûte à la Région plus de 8 millions d'euros au budget 2005 si nous voulons perpétuer ces stages.

Quand le Gouvernement réduit le montant de ses dotations aux aides économiques, et nous appelle à intervenir au-delà de sa participation, cela coûte à la Région en compensation de l'ordre de 2 millions d'euros en année pleine.

Si vous voulez des exemples, je les tiens à votre disposition.

Quand le Gouvernement sur-consomme les fonds européens de l'objectif 2, au point de les épuiser deux ans avant l'échéance, cela nous conduit à accroître notre effort en direction des pays, de 5 millions d'euros en 2005. j'attends les protestations. Je saurai les répercuter à ceux qui viendront nous solliciter.

Quand le Gouvernement nous transfère le financement des maîtres d'apprentissage et nous en laisse la charge, cela coûte, mes chers collègues, 3 millions d'euros au budget 2005 de la Région.

Et quand il abandonne le financement du premier départ en vacances des enfants qui n'y sont jamais allés, mes chers collègues, nous prenons le relais.

Ceci n'est pas conséquence des lois de décentralisation. C'est a minima celle du désengagement de l'État au cours des mois passés, auquel il faut ajouter celui qui frappe les secteurs de la culture, du sport et du monde associatif. Interrogez le monde associatif et il vous dira si l'État ne se désengage pas ! Contester ceci, c'est tout simplement nier l'évidence.

A ceci il convient d'ajouter, par anticipation, les charges qui résulteront des lois Borloo et Fillon. La loi Borloo nous impose le financement de la formation des emplois dont elle prévoit la création. Les deux ensemble se donnent la main pour faire payer aux Régions la croissance du nombre des apprentis qu'elles annoncent et dans le même temps, je l'ai déjà évoqué, la rémunération des maîtres d'apprentissage. Quant aux compensations, ne vous attendez pas à des miracles, les dotations de l'État diminueront au prorata de l'augmentation des taxes qui seront payées par les employeurs. La mécanique est bien montée. Personne n'est dupe.

Tout ceci représente quelques 24,6 millions d'euros qu'il faut bien trouver quelque part.

Les lois de décentralisation interféreront très peu sur ce budget. Nous avons prévu un peu plus de 2 millions d'euros de surcoût seulement. Par contre, elles seront de plein exercice l'année prochaine, sauf si en refusant en l'état actuel de signer les conventions de transfert des TOS, nous parvenons à convaincre le Gouvernement et sa majorité de renoncer au projet.

Je n'insisterai donc pas. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Vous me permettrez de citer deux responsables politiques Monsieur Philippe Laurent, maire UDF de Sceaux et Président de la Commission des Finances de l'Association des Maires de France : *"les hausses fiscales sont inévitables à terme. Même si l'État accorde des financements équivalents à ce qu'il dépensait, ceux-ci ne suffisent pas à l'indispensable remise à niveau. Encore faut-il que les ressources soient évolutives.*

Ce ne sera le cas ni des dotations par nature figées, ni de la TIPP dont le produit stagne." Mesdames et Messieurs, je cite un de vos amis.

Je voudrais reprendre afin qu'il n'y ait pas de jaloux sur les bancs de l'opposition, ce qu'écrivait aussi Monsieur Christian Poncelet, Président UMP du Sénat, il y a une semaine, dans Les Echos, évoquant tout simplement *"une opération de délestage de l'État"*.

Nous nous sommes compris. Les citoyens aussi. Mieux vaudrait pour le Gouvernement - et les élus qui le soutiennent - dire la vérité qu'user de slogans qui ne convaincront personne.

Alors, je conclus. A partir du moment où nous n'avons pas l'intention de renoncer aux politiques engagées - ce qu'a fort bien compris le Conseil Économique et Social que je remercie, Monsieur le Président, pour la pertinence de son avis et son vote favorable à notre projet de budget- nous nous devons au maintien des grands équilibres.

Nos ressources propres, ce ne sont que 33% de nos recettes budgétaires. Elles sont trop faibles pour prendre le moindre risque de dérive que nous ne saurions ensuite compenser. Par ailleurs, nous ne savons pas de quoi sera fait demain. On évoque la disparition de la part régionale de la taxe professionnelle et celle du foncier non bâti. Bel avenir pour la plus grande autonomie financière des collectivités territoriales qui figure désormais dans la Constitution.

Nous dégagerons 201 millions d'autofinancement net nous inscrirons 155 millions d'euros d'emprunt auquel s'ajoutent des recettes spécifiques pour boucler ce budget à hauteur de 430 millions d'investissement.

Nous mobiliserons plus de 100 millions d'emprunt dans l'année sur les 155 nécessaires à l'équilibre du budget. Cela signifie qu'en 2006, notre annuité progressera d'environ 10 millions d'euros. Serons-nous en 2006 en mesure – avec les bases fiscales misérables qui sont les nôtres- de financer en même temps en 2006 à la fois la progression des dépenses qui nous seront imposées et cette annuité d'emprunt. Ceci me paraît incertain et peut-être improbable. Nous serons plus vraisemblablement dans l'obligation de réduire cet autofinancement pour couvrir les emprunts mais les deux nous conduiront sans doute trop loin. Mais au fur et à mesure que notre autofinancement diminuera, il faudra augmenter la masse des emprunts. Il ne faut pas être un grand spécialiste pour comprendre que ce petit jeu a ses limites et qu'elles seraient très vite atteintes et que dans six ans, il faudrait emprunter 200 millions d'euros quand nous aurons épuisé l'autofinancement. Ceci nous interdit donc d'aller au-delà en matière d'emprunts pour éviter cette année de répercuter dans la fiscalité les dépenses qui nous seront imposées. Nous, c'est 3,3% de fiscalité, Jean-Pierre Raffarin et le Gouvernement ce sont donc 16,7 % qu'il convient de répercuter. Au total 20% prévus dans le budget qui vous a été adressé. La fiscalité Chirac – Raffarin.

Je vous proposerai néanmoins un amendement qui sera remis sur table avant le début de la discussion générale.

Je vous propose en effet de ramener de 20 à 17 le pourcentage d'augmentation de l'impôt ménage – c'est à dire de la taxe sur le foncier bâti et non bâti - et de compenser la perte de recettes par un recours à l'emprunt très légèrement supérieur à ce qui était prévu. C'est ce qui porte son montant à 155,2 millions d'euros contre 152,9 prévus initialement. Cela ne modifie pas l'équilibre.

La taxe foncière moyenne payée à la Région par les contribuables s'élève à 72 euros. Ramener le taux à 17 %, nous permet donc d'afficher l'augmentation moyenne de 12 euros par an, c'est à dire 1 euro par mois.

Nous ne modifierons par contre pas la progression annoncée de la taxe professionnelle, mesure provisoire, puisqu'elle est appelée à disparaître.

En ce qui concerne les cartes grises, il vous est proposé de majorer la taxe de 2,5 euros par cheval fiscal. Cela n'avait pas été fait depuis 2000.

Par contre, et afin de faire un geste supplémentaire en direction des jeunes, je vous propose de décider la suppression de la taxe sur les permis de conduire.

Mesdames et messieurs de l'opposition, je vous laisse le soin de crier au matraquage fiscal. Un euro par mois pour les propriétaires, un litre d'essence, un péage aller retour Toulouse-Montauban tous les quatre mois. Des locataires qui depuis 2001 ne payent plus de taxes d'habitation aux régions. Un impôt ménage ramené essentiellement au seul foncier bâti qui s'établira à 84 euros en moyenne en 2005, alors qu'en 1998, avec la taxe d'habitation, cet impôt s'élevait en Midi-Pyrénées à 92 euros, toujours en moyenne, vous ne convaincrez même pas vos supporters. La moyenne de l'impôt ménage après notre augmentation sera plus faible que celle de 1998.

Le matraquage fiscal est l'addition de l'augmentation des fiscalités locales. Tous les responsables des collectivités locales ressentent la même inquiétude et les mêmes frustrations. La plupart seront obligés d'augmenter leur fiscalité s'ils ne le font pas cette année, ils le feront l'année prochaine plus fortement. Or quand les communes augmentent leur fiscalité de 2,4%, les conseils généraux de 4%, ils appellent le même produit fiscal que nous à 20%. Nous comptons pour 3% seulement de l'impôt ménage. C'est cette addition forcée qui crée une situation que nous dénonçons, un discours qui est incorrect, une politique fiscale injuste au plan national et qui aggrave les inégalités locales. Si on veut tuer les Régions il faut le dire.

Mesdames et messieurs, nous avons dit que nous ne changerions pas de cap que nous dirions la vérité chiffrée à nos concitoyens. Nous avons prévu de ce qui allait se passer.

En me tournant vers les bancs de la majorité régionale, je dis simplement à chacune et chacun d'entre vous : " dites la vérité dans vos rencontres". Nos concitoyens ont parfaitement compris.